



**HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°87-2021-078

PUBLIÉ LE 30 JUIN 2021

# Sommaire

## **Préfecture de la Haute-Vienne /**

87-2021-06-30-00002 - Arrêté du 30 juin 2021 portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond. (5 pages)

Page 3

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-06-30-00002

Arrêté du 30 juin 2021 portant réglementation  
de la circulation des véhicules transportant du  
bois rond.



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale des  
Territoires**

## **Arrêté portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond**

Le Préfet de la Haute-Vienne  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de la route, notamment les articles R 433-9 à R433-16 ;  
Vu le décret 2009-780 du 23 juin 2009 relatif au transport de bois ronds et complétant le code de la route ;  
Vu le code de la voirie routière, notamment les articles L131-8 et L141-9 ;  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 15 juillet 2010, portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond ;  
Vu les délibérations du conseil général de la Haute-Vienne en date du 12 novembre 2012 et du 8 juillet 2013 ;  
Vu la délibération du conseil municipal de Châlus en date du 26 février 2014 ;  
Vu la délibération du conseil municipal de Cussac en date du 29 octobre 2013 ;  
Vu la délibération du conseil municipal de la Chapelle Montbrandeix en date du 24 septembre 2013,  
Vu les avis du conseil départemental de la Haute-Vienne ;  
Vu les avis des maires des communes concernées ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

### **ARRÊTE**

**Article 1er :** Dans le cadre de l'expérimentation du régime dérogatoire pour le transport de bois ronds, le réseau dérogatoire défini à l'article 4 de l'arrêté du 15 juillet 2010 et cité dans l'annexe 1 est étendu et complété par les itinéraires définis dans les annexes 2-1 et 2-2 au présent arrêté.

**Article 2 :** Les limitations de vitesse s'appliquant aux transports de bois ronds sur les itinéraires définis dans l'annexe du présent arrêté sont fixées comme suit :

- 70 km/h sur le réseau dérogatoire permanent,
- 50 km/h sur le réseau dérogatoire temporaire, objet du présent arrêté.

**Article 3 :** Cet arrêté ne vise que les réseaux ouverts à la circulation publique tels que les routes départementales et voies communales.

Le Pastel  
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217  
87032 Limoges cedex 1  
ddt@haute-vienne.gouv.fr

- Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- Article 5 : L'arrêté du 28 mai 2021 relatif à l'extension du réseau dérogatoire expérimental de transport de bois rond est abrogé.
- Article 6 : Le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne ;  
Le directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Vienne ;  
La présidente du conseil départemental de la Haute-Vienne ;  
Le directeur interdépartemental des routes Centre-Ouest ;  
Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Limousin ;  
Le directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne ;  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Limoges, le **30 JUIN 2021**

Le Préfet

Pour le préfet,  
le sous-préfet, secrétaire général

  
Jérôme DECCOURS

## ANNEXE 1 à l'arrêté préfectoral portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond

### 1 – Itinéraires dérogatoires permanents :

- RN 520 : de la RN 21 à l'autoroute A20
- RN 145
- RD 979 : de la RD 941 (Limoges) à la RD 940 (Eymoutiers)
- RD 940 : de la RD 979 (Eymoutiers) à la limite de la Corrèze
- RD 941 : entre « Vallégeas » (commune de Sauviat-sur-Vige) et la limite de la Creuse
- RD901 : de Châlus à la RD699
- RD699 : de la RD901 à la RD22
- RD22 : de la RD699 à « les trois cerisiers »

# ANNEXE 2-1 à l'arrêté préfectoral portant réglementation expérimentale de la circulation des véhicules transportant du bois rond

## 2 – Itinéraires dérogatoires expérimentaux temporaires de juillet 2021 :

Itinéraires de recensement	Questionsnaires	coordonnées X	Coordonnées Y	Lieu-dit	Codes postaux	Communes	Prescriptions	Recommandations
D28 Creuse	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE FAUX-LA-MARSTAYNE (23) COMMUNE DE GENTOUX-PIGEROLLES (23) COMMUNE DE LA NOUAILLE (23) COMMUNE DE LA VALLEE (23) COMMUNE DE L'EGLISE-AUX-BOIS (19) COMMUNE DE NEDDE (87) COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE (23) UTT AJUSSON	608310.22134547	6508799.5777585		87120	NEDDE	Merci de contacter la mairie pour un état des lieux	Merci de contacter la mairie pour un état des lieux
D979 Creuse	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BUGEAT (23) COMMUNE DE L'ERRE-AUX-BOIS (19) COMMUNE DE NEDDE (87) COMMUNE DE REMPLAT (87) CTRB TULLE CTRB USSÈL	608305.9722674	6508799.5712205		87120	NEDDE	Merci de contacter la mairie pour un état des lieux	Merci de contacter la mairie pour un état des lieux
D841 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT COMMUNE DE CHAMPNETRY (87) COMMUNE DE CHESSOUX (87) COMMUNE DE NEDDE (87) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	620644.19957411	6511481.1108395		87120	NEDDE		
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	620487.22157051	6507495.5231905	SOUFFRANGEAS	87120	EYMOUTIERS		
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	620489.81192049	6507493.5967257	SOUFFRANGEAS	87120	EYMOUTIERS		
D940 Haute-Vienne, D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	607723.85401136	6530065.7347118	NELVIALLE	23460	SANT-MARTIN-CHATEAU		
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE ROYERE-DE-VASSIERE (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	613963.7479271	6524368.1282892	MASGRANGEAS	23460	ROYERE-DE-VASSIERE		
D941 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE ROYERE-DE-VASSIERE (23) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LA-BREGERIE (23) UTT BOURGANEUF	613885.25349321	6524366.5333138	MASGRANGEAS	23460	ROYERE-DE-VASSIERE		
D941 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT COMMUNE DE CHAMPNETRY (87) COMMUNE DE CHESSOUX (87) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE ROYERE-DE-VASSIERE (23) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) CTRB TULLE CTRB USSÈL	613823.33541971	6524382.0945409	MASGRANGEAS	23460	ROYERE-DE-VASSIERE		
D940 Haute-Vienne, D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE ROYERE-DE-VASSIERE (23) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	611511.07199154	6528986.7002436		23460	ROYERE-DE-VASSIERE		domaine communal non concerné, itinéraire emprunte la RD n°7, voir UTT Bourganeuf
D941 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT COMMUNE DE CHAMPNETRY (87) COMMUNE DE CHESSOUX (87) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT (87) COMMUNE DE VIVAM (19) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) CTRB TULLE CTRB USSÈL	616923.14126545	6520347.5826944		19170	TOY-VIVAM		Prendre en compte les déviations du boug le premier et troisième jeudis matin de chaque mois.
D940 Haute-Vienne, D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D AURIAT (23) COMMUNE DE CHESSOUX (87) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-MOREL (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	598471.62228917	6528468.5682249		23400	AURIAT		
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT AJUSSON	624994.67633568	6522708.6263144		23840	GENTOUX-PIGEROLLES		Circulation difficile et déviations du boug d'Eymoutiers le 1er et 3ème Jeudi de chaque mois.
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87)	602981.62752415	6526411.156108	LE BOIS LA COMBE	87470	PEYRAT-LE-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible à vitesse limitée au niveau de la Tour Carée.	
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87)	603178.11366248	6526066.6264679	LE BOIS LA COMBE	87470	PEYRAT-LE-CHATEAU		
D940 Haute-Vienne, D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE MASBARAUD-MERICHAT (23) COMMUNE DE MONTBENET (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LA-BREGERIE (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	599532.13055334	6539045.5570581		23400	MASBARAUD-MERICHAT	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible à vitesse limitée au niveau de la Tour Carée et de Tésang.	Votre itinéraire emprunte la départementale n°82 et n°440. Voir avec UTT de Bourganeuf.

## ANNEXE 2-2 à l'arrêté préfectoral portant réglementation expérimentale de la circulation des véhicules transportant du bois rond

### 2 – Itinéraires dérogatoires expérimentaux temporaires de juillet 2021 :

Itinéraires de recensement	Coordonnées	coordonnées X	Coordonnées Y	Lieu-dit	Codes postaux	Communes	Prescriptions	Recommandations
D941 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) UTT BOURGANEUF	605591.77484943	6529960.6122814	L'AGE	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	605592.95205908	6529948.8337748	L'AGE	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU		Prendre en compte la circulation difficile les premiers et troisièmes jeudi matin de chaque mois.
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87)	603482.21762389	6521609.7579301	PEPINIERE DU FOND FORESTIER NATIONAL	87470	PEYRAT-LE-CHATEAU		
A20 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE VIENN COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-BELLES (87) COMMUNE DE SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE (87)	587707.15284152	6502344.0643263		87380	SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE		
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE NEDDE (87)	605396.61523816	6514389.9385375	BOUCHEFAROL	87120	NEDDE	Merci de contacter le maire pour un état des lieux avant chantier au 06.55.69.96.09	Merci de contacter le maire pour un état des lieux avant chantier au 06.55.69.96.09
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS	597923.05762169	6508776.788544	LE CHEYROUX	87120	DOMPS		
D3 Corrèze	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE SUSSAC (87)	597818.29183367	6506780.4133389	LE CHEYROUX	87120	DOMPS		
D940 Haute-Vienne, D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87)	605589.69642155	6526778.6650288	MONT LARRON	87460	SAINT-JULIEN-LE-PETIT		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE REMPIAT (87)	610212.44931658	6508796.2159065	LE MAS MAURY	87120	REMPIAT		
D940 Haute-Vienne, D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	6086217.70954255	6523072.3526195		23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone à vitesse très limitée (30km/h) au niveau de la Tour contre et de la chaussée de l'étang	Domaine communal non concerné, itinéraires empruntés la RD n° 51, voir UTT Bourgneuf la traversée de Peyrat le Château comporte une zone à vitesse très limitée (30km/h) au niveau de la Tour contre et de la chaussée de l'étang
D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	609903.84996243	6531853.9273546	BOIS SOLEIL	23400	SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible (Tour Carnée et chaussée de l'étang), vitesse limitée à 30km/h	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible (Tour Carnée et chaussée de l'étang), vitesse limitée à 30km/h
D941 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D AURIAT (23) UTT BOURGANEUF	598759.64768203	6528823.4802002	LE MOUTREIX	23400	AURIAT		
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D AURIAT (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-MOREL (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	595246.67678560	6529001.12984581	LE MOUTREIX	23400	AURIAT		Prendre en considération la circulation difficile et les déviations du bourg mises en place les premiers et troisièmes jeudi matins de chaque mois
D940 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	604225.38674025	6510490.1416093	BÊTHE	87120	EYMOUTIERS		
D940 Haute-Vienne, D979 Haute-Vienne	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	607491.89556364	6527617.1141148	BRUDIEUX	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carnée et de la chaussée de l'étang, la vitesse est limitée à 30km/h.	Prendre en compte la circulation difficile et les déviations dans le bourg d'Eymoudiers les 1er et 3ème jeudi matins de chaque mois.